



DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ACTION SOCIALE DU NORD  
56 RUE DES MOULINS DE GARANCE  
59000 LILLE  
03.20.62.88.77  
actionsociale.59@finances.gouv.fr

JANVIER 2021

**L'ALPAF vous propose sous certaines conditions d'attribution,  
une offre étendue d'aides et de prêts sans intérêts**

*Les aides et prêts au logement accordés par l'ALPAF contribuent :*

**▶ À votre installation**

- Aide à l'installation
- Prêt pour l'équipement du logement

**▶ À l'amélioration de votre logement**

- Prêt pour l'amélioration de l'habitat
- Prêt pour l'équipement du logement
- Prêt pour l'adaptation du logement des personnes handicapées

**▶ À votre accession à la propriété**

- Aide à la propriété
- Prêt immobilier complémentaire

**Prêt logement enfant étudiant**

Retrouvez l'ensemble des dispositions applicables aux aides et prêts sur le site de l'ALPAF

[www.alpaf.finances.gouv.fr](http://www.alpaf.finances.gouv.fr)

ou contactez la délégation départementale de l'action sociale au 03.20.62.88.77

[actionsociale.59@finances.gouv.fr](mailto:actionsociale.59@finances.gouv.fr)